

INFOS CHASSE 67

LE MAGAZINE DES CHASSEURS DU BAS-RHIN OCT./NOV./DÉC. 2021 • N°94

DOSSIER

Tableaux de chasse 2020-2021

Pages 4 à 9

SCIENCE

Etude d'une population de Cerf de Virginie

Pages 10 à 12



FÉDÉRATION DES
CHASSEURS DU BAS-RHIN

- une machine à faire des 10
- Bushing
- carcasse et culasse ajustées à la main
- visée de précision LPA
- détente simple action finement retravaillée



FRANKONIA



1
Pistolet CZ Taipan
~~€ 2.289,-~~
€ 1.999,-



2
Seau 20 litres universel
€ 9,99



3
Couteau à servir Boar Hunter
~~€ 89,99~~
€ 49,99



Catégorie B

1 PRO TUNING Pistolet CZ Taipan
Catégorie B. Le pistolet CZ Taipan est le résultat d'une étroite collaboration entre des tireurs expérimentés et des experts du Frankonia Tuning Center. Cette exclusivité Frankonia, présentée lors du salon IWA 2019, fait l'unanimité parmi les tireurs, grâce à une configuration et des finitions exceptionnelles : Bushing, Carcasse et culasse ajustées à la main, Visée de précision LPA, Détente simple action finement travaillée.
No. 2000006 ~~2.289,-~~ 1.999,- €

2 WAIDGERECHTE JAGD
Seau 20 litres universel
De haute qualité professionnelle (qualité chantier). Il est fabriqué avec un plastique spécial très résistant, à l'épreuve du gel.
No. 2009541

9,99 €

3 PARFORCE Couteau à servir Boar Hunter
Catégorie D. Couteau Parforce Boar Hunter possédant une lame de 3,9 mm d'épaisseur, affûtée des deux côtés (full flat/full tang), en acier inoxydable 440A, avec gouttière hémorragique. Garde en porte-à-faux permettant de travailler en toute sécurité. Plaquettes de poignée en bois de pakka. Avec perçage à l'extrémité pour dragonne. Livré avec étui en cuir de haute qualité.
No. 2006913 ~~89,99~~ 49,99 €

VENTE PAR CORRESPONDANCE:

Téléphone 03 89 83 25 50 mail@frankonia.fr
Télécopie 03 89 83 25 59 frankonia.fr

VENTE DANS NOS MAGASINS FRANKONIA:

18, rue du Château, 4, rue Transversale C
68190 Ensisheim 67550 Vendenheim
Téléphone 03 89 81 02 08 Téléphone 03 90 20 34 50

Mieux vaut s'entraîner au Cyné'Tir qu'aux trois premières battues sur du gibier vivant.



Plus de 60 films
tournés en conditions
réelles de battues



Tir à balles réelles

- Avec votre propre arme
- Avec nos armes de prêt

Tir au laser

- Carabine « laser » fournie

Sécurité

- Encadrement par deux opérateurs qualifiés
- Réglage de vos armes au tunnel de tir 100 mètres
- Munitions RWS Cineshot disponibles sur place



Cyné'TIR

TARIFS

Cyné'Tir

80 € pour 1 heure / pour le groupe (maximum 8 personnes)

52 € pour 1/2 heure (max. 3 pers.)

Tunnel de tir

15 € par 1/2 heure avec un créneau gratuit sans rendez-vous le mercredi de 9h à 11h (Pas de possibilité de réservation en ligne pour l'instant)

Horaires d'ouverture :

Cyné'Tir

du lundi au samedi de 9h à 22h, le dimanche de 9h à 12h

Tunnel de tir

du lundi au vendredi de 9h à 19h,

Réservation

48 heures à l'avance

Valérie Villard - 03 88 79 83 80
valerie.villard@fdc67.fr

(en quelques clics sur www.fdc67.fr avec possibilité de paiement au Cyné'Tir)

Règlement sur place



Alexandre Derrez
Directeur



Alexandra Barthel-Dick
Rédactrice en Chef IC 67
03 88 79 83 81



Valérie Villard
Assistante de Direction
03 88 79 83 80



Camille Ferrer
Comptable



Amandine Abi Kenaan
Secrétaire administrative
03 88 79 12 77



Nicolas Braconnier
Technicien chef - 06 80 74 71 61



Romain Weinum
Technicien - 06 86 80 24 85



Emmanuel Schnitzler
Technicien - 06 80 74 70 39



Valentin Gewinner
Technicien

Le mot du Président

Solidarité, union et sécurité

Attaqués de toute part, cela fait maintenant un moment que nous avons appris à répondre ou à ignorer les incivilités dont nous sommes régulièrement victimes. Certaines prêtant même à rire... parfois, tant elles sont grossières et inappropriées. Mais que ces attaques contre la ruralité, contre notre mode (art) de vie proviennent du plus haut et surtout de notre ministre de tutelle, dont la duplicité est avérée, nous devient insupportable. Trop c'est trop ! Nous ne pouvons plus nous taire ! Nous devons absolument faire entendre notre voix !

Une première manifestation en ligne pour la ruralité, initiée par la FNC avait obtenu un franc succès avec plus de 380 000 participants. Merci à vous qui vous êtes connectés. Une autre manifestation a été organisée le 4 septembre dernier dans les Ardennes pour défendre nos chasses traditionnelles. Nous y étions !

La FNC a prévu d'organiser une grande manifestation nationale le 5 mars 2022 à Paris. Bien évidemment, nous serons du voyage et je vous invite à noter et à bloquer cette date importante dans vos agendas. Je compte sur vous tous ! C'est la chasse, toutes les chasses que nous devons aujourd'hui défendre. Sans cela, je ne donne pas cher de notre avenir... La FDC 67 organisera un déplacement groupé, mais nous aurons encore l'occasion de vous en reparler.



Vous êtes nombreux aussi à vous questionner sur l'organisation de vos battues et surtout pour les moments de convivialité qui suivent. Nous vous conseillons de privilégier encore pour cette année les repas pris en extérieur à distance raisonnable. Si vous souhaitez organiser vos repas au chalet merci de respecter les consignes sanitaires que nous vous avons envoyées par mail le 15 septembre dernier.

Rappel: pour les repas en lieu clos, strict respect des règles sanitaires et:

- si le lieu est privé, pas d'obligation de Pass Sanitaire à moins de 50 personnes,
- si le lieu est un ERP (Etablissement Recevant du Public tel que salle des fêtes, etc.), le Pass Sanitaire s'impose.

Dans tous les cas, le port du masque et l'utilisation de gel hydroalcoolique sont de rigueur.

Je vous souhaite une excellente saison de chasse.

Gérard Lang, *Président de la FDC 97*

SOMMAIRE	Tableaux de chasse	4-9	Formation décennale sécurité	18
	Cerf de Virginie	10-12	Nouveau DDT du Bas-Rhin	18
	Histoire	14-15	GGC du Champ du Feu	19
	Valorisation de la venaison	16	Concours photo	20
	Challenge de tir	17	Agenda du chasseur	21
	Entraînement de tir au GGC 6	17	Petites annonces	22



Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Espace Chasse et Nature • Chemin de Strasbourg • 67170 Geudertheim • Tél. 03 88 79 12 77
Fax: 03 88 79 33 22 • Courriel: fdc67@fdc67.fr • Internet: www.fdc67.fr

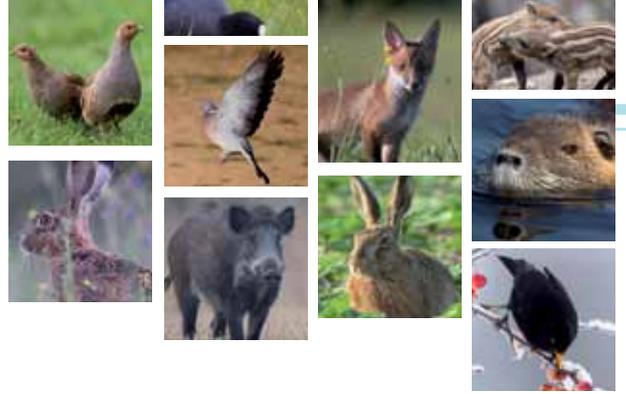
Horaires de réception et accueil téléphonique: du mardi au vendredi de 10h à 16h sans interruption

Cordonnées GPS : Latitude 48° 41' 31.27 N - Longitude 7° 45' 35.00 E
ou Maison forestière Sandgrube - 67170 Geudertheim

Directeur de la publication: Gérard Lang • Rédactrice en chef: Alexandra Barthel-Dick - Tél. 03 88 79 83 81
Courriel: alexandra.bd@fdc67 • Crédits photos: Mathias Wagner, FNC, DR. Conception graphique: Denis Willinger • Diffusion: 6 300 exemplaires • Dépôt légal: 4^e trimestre 2021

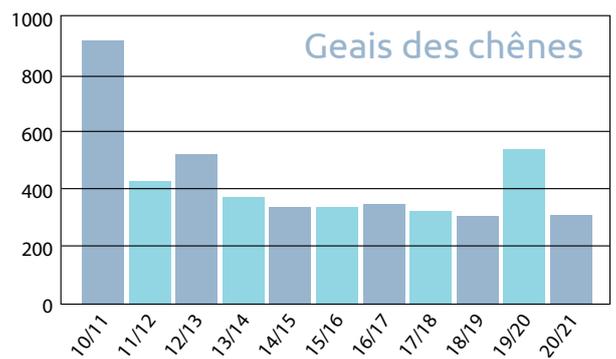
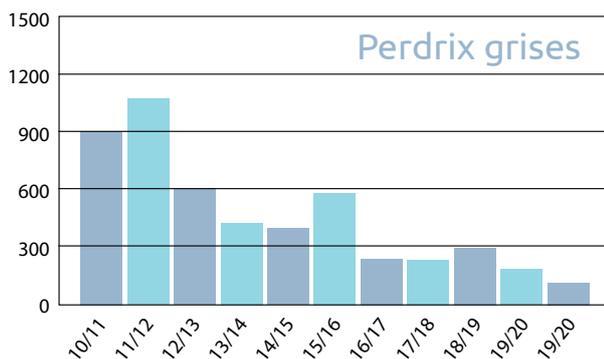
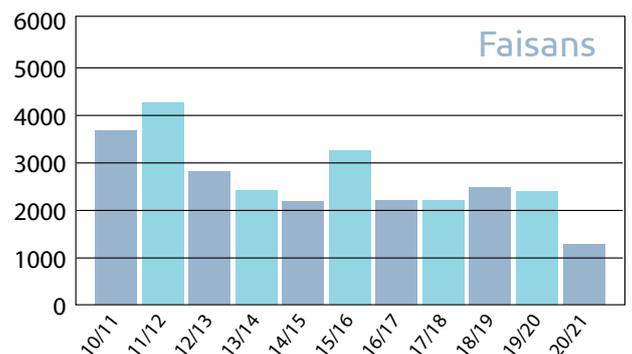
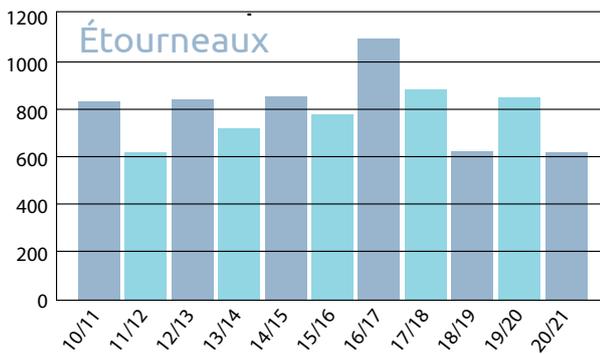
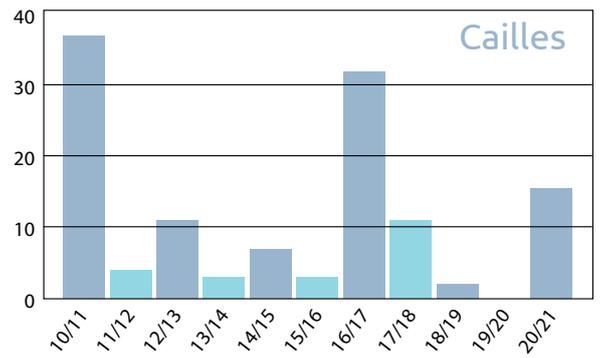
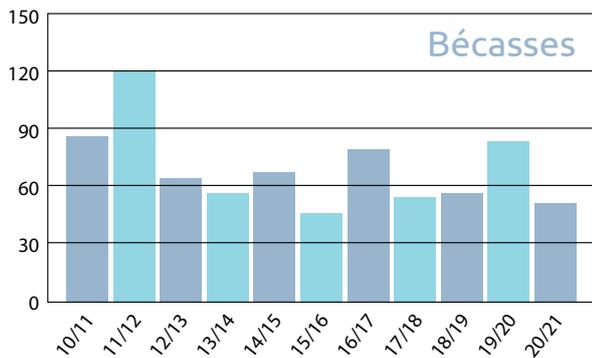
Infos' Chasse 67 vous est distribué gratuitement six fois par an grâce notamment au soutien de tous les annonceurs.

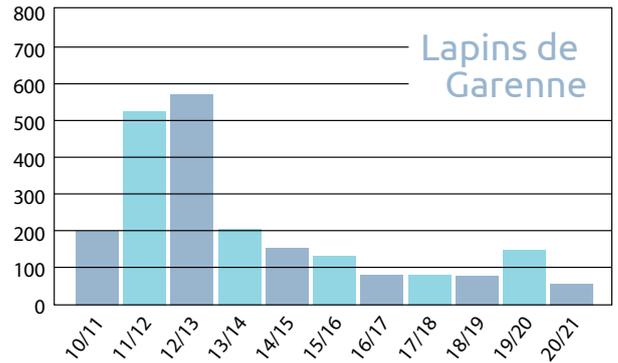
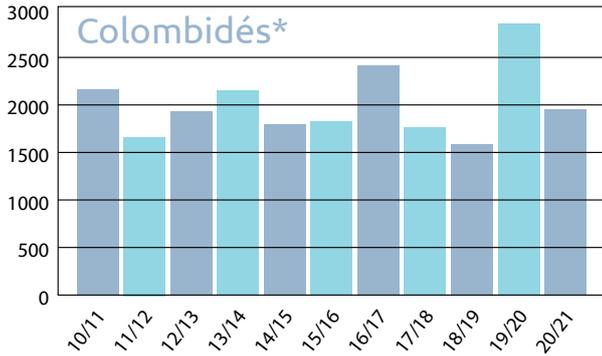
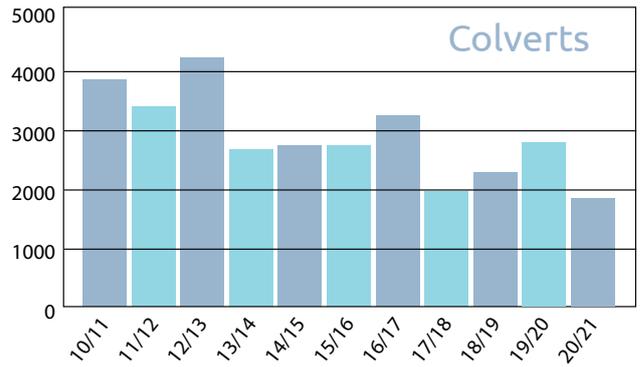
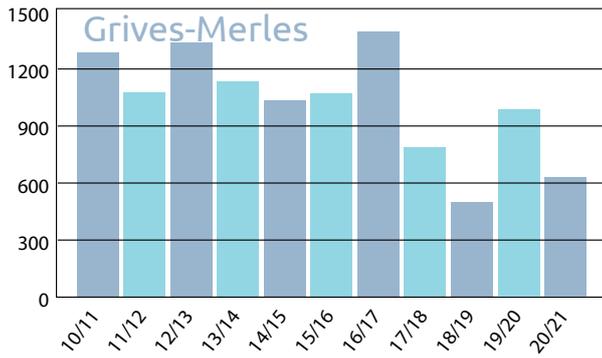
Merci de les privilégier lors de vos achats.



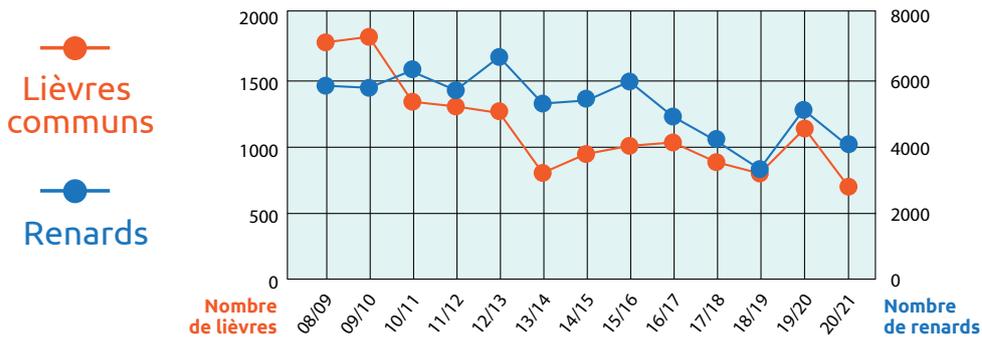
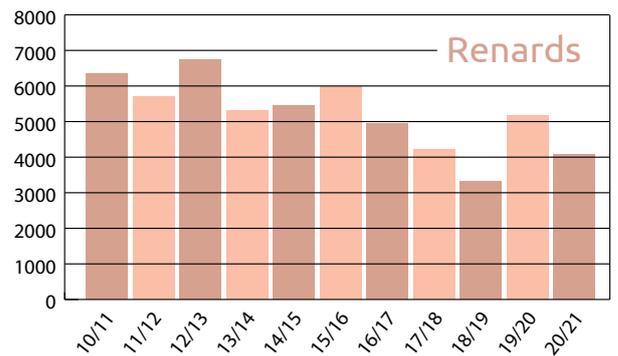
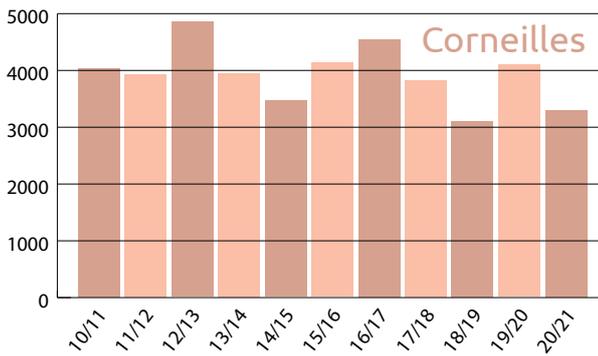
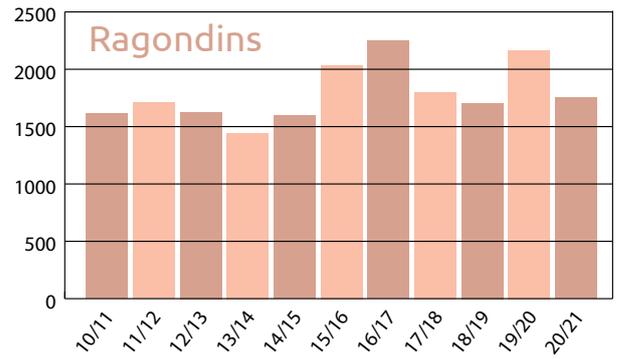
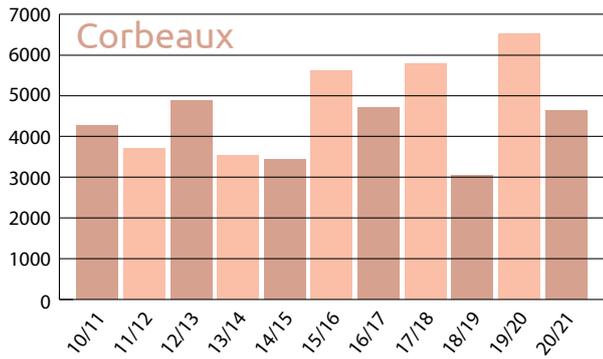
Évolution des tableaux de chasse

Depuis plus de 20 ans, les chasseurs du Bas-Rhin sont tenus de rendre compte des prélèvements réalisés annuellement sur la faune sauvage. L'évolution des tableaux de chasse ne correspond pas forcément à l'évolution des populations de gibier. Certaines espèces sont toujours sous-exploitées comme le pigeon ramier, la caille des blés ou encore la bécasse. Ces données proviennent des tableaux rendus par les chasseurs.





*PIGEONS - TOURTERELLES DES BOIS - TOURTERELLES TURQUES

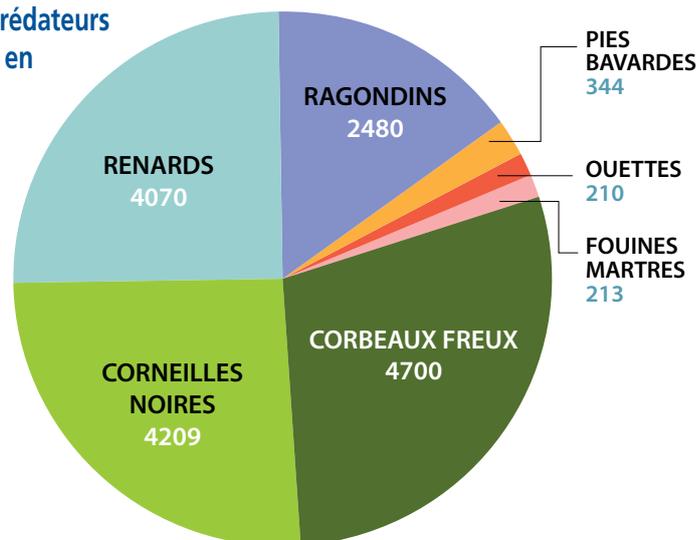


prélèvements

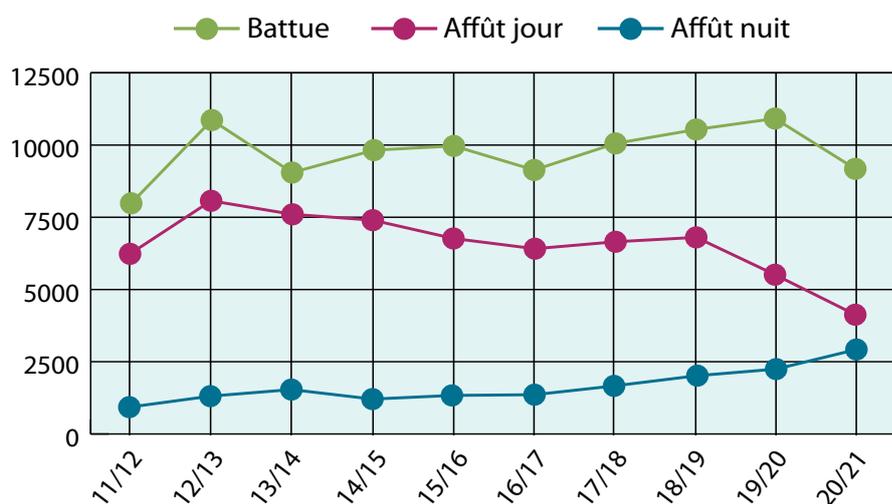
Les prélèvements 2020/2021 en nombre

COLVERT	1890
FAISAN	1313
LAPIN	61
LIEVRE	705
PERDRIX	111
BECASSE	49
BECASSINE	80
CAILLE	15
CHIPEAU	43
FOULQUE	7
MORILLON	13
GRIVE	517
MERLE	100
PIGEON	1914
SARCELLE	95
TOURTERELLE	77
RENARD	4070
FOUINE	150
MARTRE	63
RAGONDIN	2480
RAT	193
PUTOIS	1
BELETTE	2
HERMINE	2
CORNEILLE	4209
CORBEAU	4700
PIE	344
GEAI	296
ETOURNEAU	609
OUETTE	210
BERNACHE	149
SANGLIER	15618
<i>Battue</i>	8818
<i>Affût jour</i>	4100
<i>Affût nuit</i>	2700

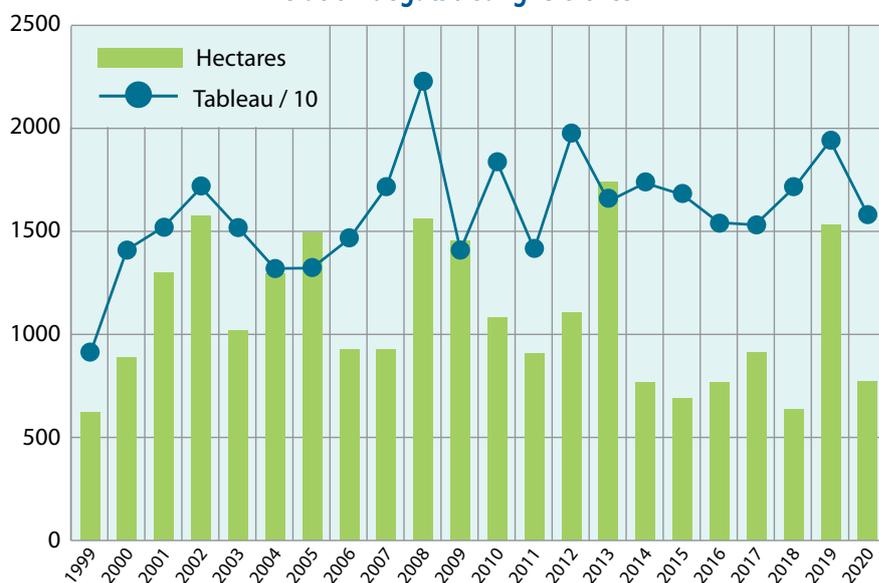
Plus de 16 200 prédateurs et déprédateurs en 2020/2021



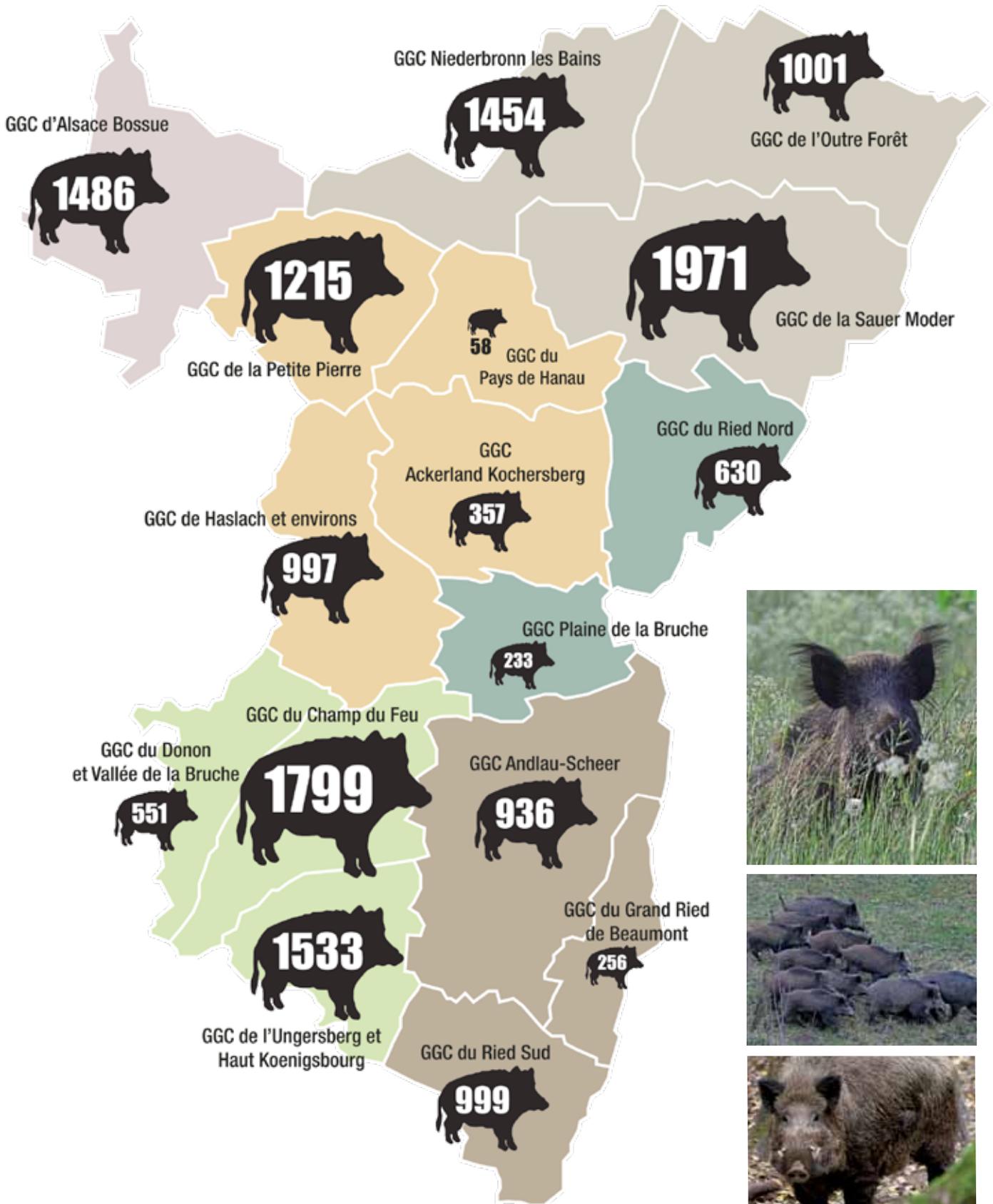
SANGLIERS



Relation dégâts / sangliers tirés



Prélèvements des sangliers par GGC





Tableaux de chasse

Quelques observations

Pour la première fois cette année, la FDC 67 a demandé aux locaux de chasse de rapporter la présence sur leur territoire d'espèces non chassables ou peu chassées, locales, invasives ou dont la présence est inhabituelle.



Il en ressort que le blaireau par exemple a été observé sur la totalité du département en nombre conséquent (plus de 80 signalements sur le GGC de la Sauer Moder). Les dégâts commis par cette espèce et qui nous sont rapportés par les chasseurs sont là pour en témoigner. N'oubliez pas de les signaler systématiquement sur notre site.

Le chien viverrin, à ne pas confondre avec le raton-laveur qui lui a été vu sur 11 GGC parfaitement répartis du nord au sud, plus discret, n'a été aperçu que sur 8 GGC, essentiellement dans le nord du département. Pour mémoire, il s'agit d'espèces invasives classées ESOD et chassables du 23 août au 1^{er} février de l'année suivante.

Les rapports d'observations démontrent également la présence de castors sur 7 GGC. C'est une espèce protégée dans le Bas-Rhin.

Bien que difficile à identifier avec certitude, le loup aurait été vu sur 5 GGC,

essentiellement en montagne, où sa présence est avérée par les services de l'OFB et sur un territoire de plaine.

Moins de problème d'identification pour le lynx, effectivement présent et suivi dans les Vosges du Nord et aperçu à de nombreuses reprises en forêt. Chanceux chasseurs...

Le chat sauvage, facilement reconnaissable par sa corpulence et sa queue courte annelée est également observé dans tous les massifs forestiers.

De façon plus marginale, la présence de chats harets et de chiens en divagation a été constatée.

Du côté des oiseaux, hirondelles et choucas des tours ont été vus sur la quasi-totalité du territoire. Les faisans vénérés sont discrètement présents sur une dizaine de GGC sans distinction. Beaucoup plus rare, la gélinotte n'a été vue que sur 3 GGC et le Tétrás sur un seul, le Donon où des lâchers ont été effectués. Même constatation pour l'œdicnème criard, aperçu dans le Ried. Rapaces, oies, cigognes, hérons ou vanneaux huppés ont été également observés...

Ce petit compte-rendu n'est bien sûr pas exhaustif et ne reflète pas la réalité numérique pour des espèces rares comme le loup ou le lynx, un même indi-

vidu pouvant être vu plusieurs fois. Nous espérons avoir dans les années à venir un panorama plus complet de toutes les espèces vivant sur notre département.





Communiqué de la DDT

ESOD

Le 7 octobre dernier, le Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage a approuvé le projet de décret en Conseil d'État **prolongeant d'un an la période d'application de l'arrêté triennal** du 3 juillet 2019 fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des ESOD. La version de l'arrêté du 3 juillet 2019 qui sera prolongé est bien celle qui intègre les décisions exécutoires du Conseil d'État en date du 7 juillet dernier.

Version consultable sur Légifrance

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000038730016/>

Cette prolongation est motivée par le contexte sanitaire de 2020 et 2021 qui a fait que les fédérations de chasseurs et les piégeurs n'ont pas été en mesure de mener à bien leurs missions de suivi et de collecte de données sur les dégâts causés par les ESOD. Or, ces données sont nécessaires pour fonder l'inscription (ou pas) d'espèces dans le prochain arrêté triennal fixant la liste des ESOD.

Il est donc important de poursuivre la collecte des données sur le terrain de manière constante afin que nous soyons en mesure d'apporter des données chiffrées et justifiées pour motiver les propositions de notre département pour l'arrêté de 2023.

NDLR : Les espèces concernées par l'arrêté triennal (classement actuel dans le Bas-Rhin) sont la Fouine, le Renard, le Corbeau Freux et la Corneille. N'oubliez pas de faire remonter toutes les informations possibles concernant toutes les espèces, classées ESOD ou non, notamment sur les dégâts commis (hors sangliers), via notre site internet :

<http://fdc67.fr/degats/>



Les réactions d'une population de cerfs à queue blanche selon l'importance des prélèvements

Auteur : **Wolfgang Schröder**

Titre original : **Die Reaktion einer Weisswederhirsch-population auf ihre Nutzung**
Mitteilungen aus der Wildforschung – Universität München – n° 33 März 1983

Traduction : François Quiquerez – Septembre 1983

Le Cerf de Virginie est un cervidé en tout point comparable à notre Chevreuil. On comprend mieux la complexité de la gestion du chevreuil qui est un « r strategist » comme le sanglier. Il est généralement en autorégulation dans nos régions.

Six cerfs à queue blanche⁽¹⁾ (deux mâles, quatre femelles) ont été introduits en 1928 dans un enclos de 464 ha. Ils se sont multipliés en 6 ans pour atteindre un effectif, alors tenu pour impossible de 220 têtes en été. Ultérieurement cet effectif a été maintenu par des prélèvements de chasse à un niveau de 70 à 160. L'enclos appartient à l'Université du Michigan (USA) et cette expérience se révèle une des meilleures et des plus fécondes sur un grand mammifère (Mc Cullough, *The George Reserve Deer Herd*). On a pu tirer de cette étude des observations en profondeur sur la réaction des populations d'ongulés aux prélèvements qui les affectent. En voici les enseignements les plus importants.



Régulations des populations en l'absence de prélèvements

Quand on introduit quelques animaux dans un territoire tenu libre de prédateurs et d'action de chasse, ils se reproduisent rapidement jusqu'à atteindre la capacité d'accueil de leur milieu. Durant cette période de croissance, cette population est le siège d'importantes modifications :

- la croissance corporelle des animaux qui était initialement très rapide se ralentit et sa bonne condition se dégrade,
- la maturité sexuelle, initialement précoce, est retardée et le nombre de petits par femelle se réduit,
- le rapport des sexes à la naissance évolue de la prédominance initiale des femelles vers une majorité de mâles,
- la mortalité des petits à la naissance augmente avec l'accroissement de la densité de la population,
- un nombre croissant d'animaux adultes meurt de sous-alimentation, de maladies et de parasitoses.

La conséquence de ces modifications est que la croissance initialement rapide de la population se réduit graduellement. Sur la courbe représentative de cette croissance une inflexion sensible vers la limite fixée par les capacités du milieu ne se manifeste que peu en dessous de cette limite. Ainsi, établit-on que la densité ne fait sentir ses effets sur les naissances et sur la mortalité que lorsque la population ne peut plus être augmentée. Ces relations sont connues par ailleurs chez beaucoup de mammifères. La représentation graphique de la relation entre l'effectif de base⁽²⁾ et l'accroissement net⁽²⁾ figure 2, a la forme d'un

demi-cercle qui serait infléchi vers la droite. Pour 176 animaux, la population ne s'accroît plus (l'espace vital est saturé: il meurt autant de sujets qu'il en naît). L'accroissement net est maximum au point culminant de la courbe. Il correspond au point d'inflexion de la courbe *figure 1*.

Accroissement et prélèvements

À chaque dimension de la population, correspond donc un taux d'accroissement net (naissances moins mortalité) bien précis dont la grandeur dépend du remplissage par la population de son espace vital.

Un effort de prélèvements identique peut stabiliser la population aussi bien à un niveau bas (en dessous du point d'inflexion de la courbe de croissance, *figure 1*, et seul le prélèvement limite alors l'effectif) qu'à un niveau élevé (et alors le prélèvement et la mortalité naturelle agissent ensemble). Par exemple, dans la George Reserve, un prélèvement soutenu de 37 animaux conduit à une stabilisation soit d'un effectif de 150 (parmi lesquels 6 animaux sur les 37 sont des morts naturelles) soit aussi bien que 50, sans morts naturelles.

Si une population qui se tient dans la zone supérieure (au-dessus du point d'inflexion) vient à se réduire (ce qui revient à dire que le prélèvement dépassera l'accroissement net), elle deviendra certes plus petite mais son taux d'accroissement net augmentera. Si la même réduction affecte une population maintenue dans la zone inférieure, elle va à l'extinction. Cet exemple, qui a pu être traduit en relations mathématiques grâce aux recherches concrètes réalisées dans la *George Reserve*, montre de façon saisissante que les performances et les possibilités de réaction d'une population ne peuvent être appréciées qu'en connaissance de ses relations avec son milieu de vie.

Variations de prélèvements

La très ample masse de données recueillies dans la *George Reserve* a permis de bâtir un modèle mathématique de la population et de simuler différents cas de prélèvement par la chasse. D'abord, on a admis une capacité d'accueil constante du milieu et une

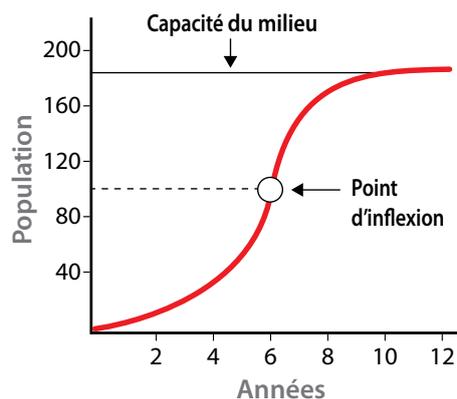


Fig. 1

Croissance de la population de cerfs à queue blanche dans la *George Reserve*. Au point d'inflexion, l'accroissement dans la phase initiale passe à un ralentissement. Toutefois, la population croît encore fort jusque presque à la limite des capacités de son milieu vital.

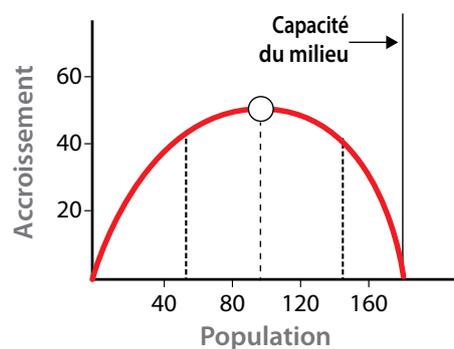


Fig. 2

L'accroissement net commence par croître, culmine, puis se réduit sous l'effet de la pression croissante des capacités du milieu. La courbe montre les potentialités de la population avec son milieu de vie

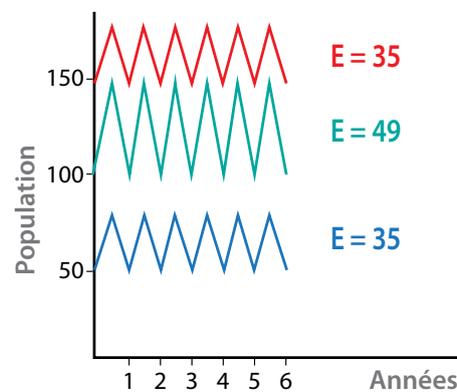


Fig. 3

Un prélèvement identique (E) peut stabiliser la population à un niveau élevé ou faible. Le plus fort prélèvement soutenu se situe au point d'inflexion de la courbe de croissance (*fig. 1*). On a représenté les fluctuations annuelles par naissances et chasse.

population maximale de 176 animaux. Le prélèvement soutenu le plus élevé s'élève à 49 animaux et stabilise l'effectif à 99. Le taux d'accroissement s'élève à 33 % de l'effectif d'été⁽²⁾ ou 50 % de l'effectif de printemps. Toute augmentation du prélèvement soutenu amène à l'extinction de la population. On met ainsi en évidence des capacités de réactions différentes selon la taille de la population, c'est-à-dire selon le niveau auquel elle utilise son milieu de vie. Pour simplifier, on ne s'est pas étendu sur le fait évident que la proportion d'animaux femelles dans le tableau de

chasse avait une influence supplémentaire sur le développement des effectifs.

Prélèvement constant sur une population soumise à fluctuations

Dans la nature les populations constantes sont l'exception. En règle générale on y enregistre des fluctuations d'année en année, par exemple à cause de conditions climatiques changeantes ou des réactions, étalées dans le temps, de la population elle-même. Comment réagissent des populations fluctuantes à un prélèvement constant ?

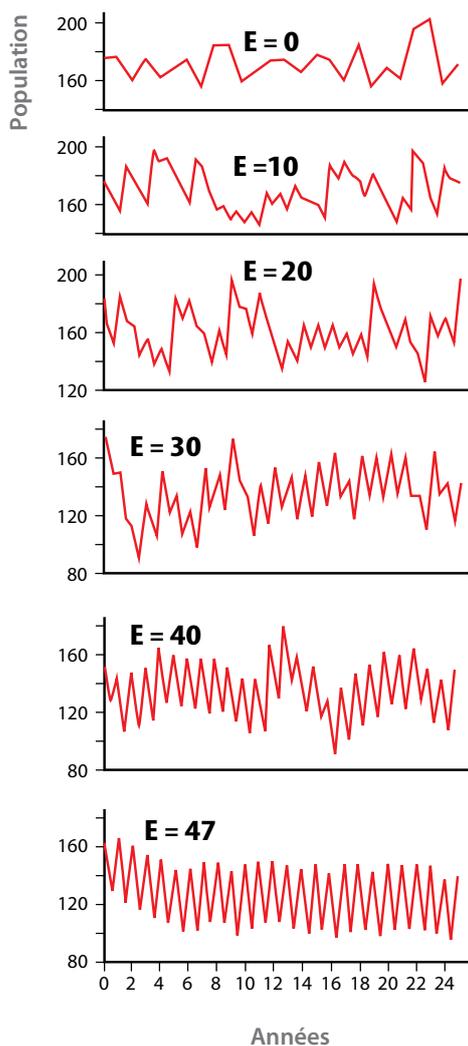


Fig. 4

Des populations qui, en l'absence de prélèvements naturels ($E=0$) sont soumises à de fortes fluctuations, se trouvent stabilisées par de forts prélèvements. Ces derniers élèvent l'accroissement et rendent ainsi possible le maintien de forts prélèvements.

La figure 4 montre un résultat surprenant : alors que des prélèvements minimes semblent déplacer les fluctuations, les prélèvements élevés conduisent à une large compensation. Ce prélèvement soutenu maximal se situe certes en dessous de celui qui peut être atteint à population constante, mais il est étonnamment élevé avec 46 animaux contre 49. Ainsi des populations fluctuantes peuvent-elles être stabilisées par des prélèvements de chasse élevés.

L'explication tient à ce que les interventions fortes ramènent la population bien en dessous de la capacité d'accueil de son milieu, ce qui revient à minimiser les influences que le milieu exercerait pour freiner l'accroissement. La population devient donc moins sensible aux influences extérieures tels par exemple des hivers rigoureux, et produit de forts accroissements.



Prélèvements fluctuants sur une population fluctuante

Dans la réalité, les interventions par la chasse varient aussi d'une année à l'autre. Comment influent-elles sur des effectifs qui eux-mêmes varient ? Les simulations ont montré que dans ce cas, le prélèvement soutenu maximal est plus faible. Dans ses réactions, une population animale est plus sensible à des prélèvements de chasse variables qu'à des prélèvements constants.

Conséquences pour la pratique

Il est permis de tirer des conclusions par analogie pour nos espèces de gibiers. Car les processus de la dynamique des populations se déroulent selon des principes similaires. Les enseignements de la George Reserve jettent une toute nouvelle lumière sur maintes questions pour le développement de nos conceptions de la chasse. Par exemple : pourrait-on, chez le chamois, compenser les fortes fluctuations de populations par un niveau de chasse approprié ? Stabilisons-nous nos populations de chevreuils à un niveau supérieur ou inférieur ? En d'autres termes : nous offrons-nous,

pour un tableau de chasse identique, tantôt une population d'effectif fort et inconnu (ainsi en forêt), tantôt de faible effectif (en plaine) ?

L'approche scientifiquement contrôlée d'un tableau soutenu à un niveau approprié apporte-t-elle un meilleur terme à l'alternative de la détermination problématique et pratiquement impossible des densités existantes et recherchées.

Avec les notions tirées de cette expérimentation de longue durée, la planification de la chasse n'en paraît pas seulement plus prometteuse de succès, mais aussi plus facile et plus sûre. ●

Notes

(1) note du traducteur

le cerf à queue blanche est un cervidé d'Amérique du Nord. Il est classé dans la sous-famille des odocoileinés où il voisine avec notre Chevreuil d'Europe et non avec le Cerf, en dépit de son nom usuel. Autres noms : Cariacou, Cerf de Virginie (*Odocoileus Virginianus*)

(2) note de l'auteur - Termes techniques

L'effectif de base est la grandeur de la population avant les naissances du nouvel exercice. **L'effectif d'été** est l'effectif de base augmenté des jeunes de l'année. **L'accroissement net** est le nombre des naissances diminué des morts de l'exercice.

J'adresse tous mes remerciements posthumes à mon ami François Quiquerez, Directeur Adjoint ONF Strasbourg dans les années 1980 pour la traduction de cet article. M. Quiquerez fut un des premiers spécialistes de la dynamique des populations animales en même temps que Kalchreuther Heribert qui a démontré « la mortalité compensée chez le chevreuil » (*Kompensatorische Sterblichkeit*). Plus on tire de chevreuils plus on permet à d'autres de survivre, à l'image des poissons dans un étang. Si on pêche des poissons on permet à d'autres de survivre. La biomasse poissons est la même à la fin de l'année. Qui peut se vanter de gérer le chevreuil en milieu naturel ? ●

Gérard Lang



Large choix de miradors d'affût et d'échelles de battues.
Prix attractifs à découvrir sans tarder!



11, rue des Prunelles
ZA des Prunelles
67120 Dorlisheim
Tél: 06.85.53.97.03

Du Lundi au Vendredi 9h00 - 12h00 / 14h00-19h00
www.hillman.fr



TOURISME ●
POIDS-LOURDS ●
AGRICOLE ●
GÉNIE-CIVIL ●
MANUTENTION ●



EQUIPEMENT CHASSE
& RAID 4X4

● PNEUS METZGER
121 rue du Général Leclerc - 67540 OSTWALD
Tél : 03 88 30 22 72 - Fax : 03 88 30 22 55
www.pneus-metzger.fr - infos@pneusmetzger.fr



CITROËN

GARAGE ANDRÉ

L'expérience au service de votre voiture.
Depuis plus de 50 ans !

- Vente de voitures neuves et d'occasion
- Réparation toutes marques
- Mécanique - Carrosserie - Peinture
- Service Chrono pour intervention rapide

Nous nous occupons également du Contrôle Technique de votre véhicule



34, route de Bischwiller SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 33 17 94

Email : andre.garage@wanadoo.fr

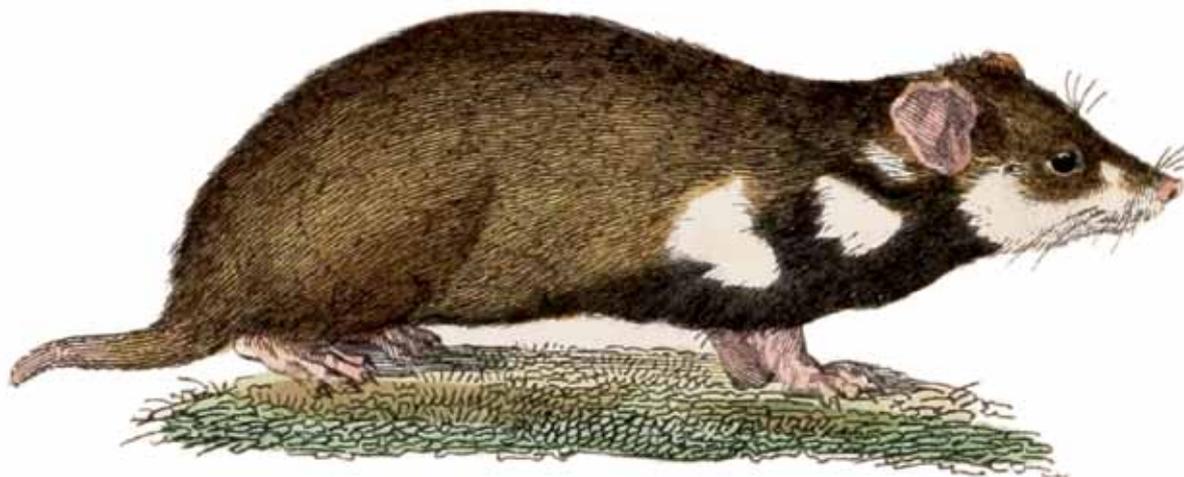
Toute l'équipe de l'armurerie BUFFENOIR vous remercie chaleureusement pour votre précieuse fidélité.



Nous vous proposons la réalisation, en nos ateliers, de filetages pour vos armes.
Pour en savoir plus, contactez-nous !

ARMURERIE BUFFENOIR
36 Impasse de la Gare • 67640 LIPSHEIM
+33 (0) 3 88 68 16 96 • info@armurerie-buffenoir.fr





Le grand hamster d'Alsace, une espèce parapluie

Longtemps combattu par les agriculteurs, le grand hamster est désormais protégé en tant qu'espèce parapluie, un revirement complet de sa perception en Alsace.

En plaine d'Alsace, subsiste l'unique population sauvage en France du grand hamster, *Cricetus cricetus*, petit rongeur au pelage brun roux et au ventre sombre. Un témoignage de 1857 le décrit ainsi : «*peau tigrée, courte queue et une poche de chaque côté des mâchoires, gros comme un petit chat*». Il est connu sous les dénominations de rat des blés, marmotte d'Alsace ou «*Kornferckel*» petit cochon des blés.

Une spécificité alsacienne

L'espèce se concentre uniquement dans la plaine, en particulier sur les terres de loess. Le grand hamster vit dans les champs de céréales dont il consomme les grains. Au cours des derniers siècles, le monde paysan se plaignait de ses dégâts. Le verbe allemand «*hamster*» signifie d'ailleurs amasser avidement comme un hamster. En 1857, le médecin de

Geispolsheim écrit «*il transporte les céréales dans les bajoues et les dégorge à chaque voyage dans son terrier où l'on trouve quelquefois plus d'un demi-boisseau principalement de froment*». Il apporte un témoignage insolite sur la récupération de ces graines par les indigents : «*De pauvres gens vont*

De pauvres gens vont à la recherche des terriers pour s'emparer du grain maraudé par le hamster et en faire du pain.

à la recherche de ces terriers pour s'emparer du grain ainsi maraudé par le hamster et en faire du pain. Si l'on n'a pas le soin de bien laver ce grain et de le faire sécher ensuite avant de le moudre, le pain qui

en provient à un goût douceâtre désagréable, par suite du suc salivaire dont il est imprégné dans les bajoues de l'animal».

Des primes pour sa destruction

Plusieurs spécialistes mentionnent le caractère agressif de l'animal. «*Ce rongeur est un nuisant petit animal qui se défend contre ses agresseurs qu'il cherche et réussit à mordre. Il saute sur l'homme qui l'attaque comme s'il n'en avait aucune crainte*» écrit le médecin de Marckolsheim au milieu du XIX^e siècle. Même si au XIX^e siècle le grand hamster ne figure pas dans les nomenclatures officielles des espèces déclarées nuisibles, son élimination est encouragée. Il est assimilé aux autres rongeurs dont la destruction incombe à toutes les personnes sans que celles-ci soient détentrices d'une autori-

sation ou d'un permis de chasse. Plusieurs techniques sont employées pour l'éliminer comme des pièges, le poison, le déterrage, la chasse et surtout l'inondation des terriers. Des primes sont attribuées aux piégeurs. En août 1912, la commune de Bischoffsheim offre 10 pfennigs par animal tué. Dans l'entre-deux-guerres, les primes distribuées par les communes s'échelonnent de 0,50 à 2 francs par prise.

Plusieurs techniques sont employées pour l'éliminer comme des pièges, le poison, le déterrage, la chasse et surtout l'inondation des terriers.

Dans le Haut-Rhin, en 1935, le grand hamster pullule dans la Hardt au sud de Colmar avec 3400 captures à Deszenheim en cinq semaines, deux mille dans les villages autour de Balgau. Dans le Bas-Rhin, le tableau des prises est comparable au sud de Strasbourg avec 2 400 à Entzheim, 2 000 à Bischoffsheim, plusieurs centaines à Geispolsheim, Plobsheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Rosheim ou Illkirch-Graffenstaden. Deux ans plus tard, en 1937, le grand hamster est officiellement classé comme nuisible par arrêté ministériel. L'éradication du grand hamster se poursuit en plaine d'Alsace jusqu'à la fin des années 1960.

Une espèce parapluie protégée

En 1979, on estimait sa population à 10 000 dans le Bas-Rhin et 4 000 dans le Haut-Rhin, où il a désormais presque disparu. Un grand revirement s'opère à la fin du XX^e siècle dans le regard porté sur le grand hamster et dans son statut d'espèce nuisible. Les pratiques agricoles productivistes, la monoculture de maïs, son habitat fragmenté, ses effectifs réduits remettent en question la survie même



de l'espèce en France. C'est pourquoi, en 1990, il est protégé par la convention de Berne ainsi que par la directive européenne Habitat Faune Flore appliquée en France à partir de 1993. La destruction des individus mais également de leur habitat est formellement interdite. Plusieurs plans de protection se succèdent à partir des années 2000 afin d'enrayer le déclin de l'espèce. Il s'agit d'un impératif européen qui considère que l'espèce doit retrouver un nombre significatif d'individus en Alsace sous peine de sanctions pour la France. La population viable minimum est estimée à environ 1500 hamsters adultes sur un habitat connecté de 600 ha. Le Rapport Balland réalisé en 2007 à la demande du ministère de l'Ecologie insiste sur le rôle fondamental



des exploitants agricoles : « c'est principalement l'agriculteur qui détient dans ses mains et dans sa pratique le sort du grand hamster ». Ce dernier ne semble plus poser problème aux agriculteurs alsaciens qui obtiennent des incitations financières pour cultiver des plantes favorables au maintien de l'espèce comme la luzerne ou des

céréales d'hiver. Le monde agricole se montre désormais capable de tolérer voire de contribuer au maintien du grand hamster dans la plaine d'Alsace. Un nouveau plan d'action en faveur du hamster commun est entrepris en 2019 en particulier au sud-ouest de Strasbourg. On dénombre 746 terriers dont 310 sur le ban de Geispolsheim, 78 à

En 1990, il est protégé par la convention de Berne ainsi que par la directive européenne Habitat Faune Flore.

Bischoffsheim, 74 à Blaesheim et 53 à Obernai. La situation demeure précaire, même si l'on observe une tendance à l'augmentation sensible de ses effectifs.

Pour les naturalistes, le grand hamster est considéré comme « une espèce parapluie » c'est-à-dire un indicateur de l'état de santé de l'écosystème dont il fait partie, en raison de sa sensibilité particulière à toute modification des milieux. Ils considèrent que la protection du grand hamster et surtout de son habitat naturel, permet la survie de nombreuses autres espèces comme la caille des blés, l'alouette, le lièvre ou la perdrix. Le grand hamster devient donc aussi l'ami des chasseurs alsaciens. ●

Philippe Jéhin



De la découpe...



Association des Piégeurs et Gardes-chasses et des Jeunes Chasseurs du Bas-Rhin

Valorisation de la venaison

Un événement de taille a eu lieu ce samedi 9 octobre avec la journée de valorisation du gibier qui clôture une semaine de sorties intenses pour l'Association des Jeunes Chasseurs (AJC 67). Encadrés par Romain Weinum, plusieurs affûts ont été organisés la semaine précédant cette nouvelle formation.

Un sanglier pour chaque petit groupe de 4 personnes a permis à chacun d'apprendre à dépecer puis à découper dans les règles.

Après le café d'accueil, les cours de dépeçage ont démarré sous la houlette de Jean-Michel Weinum, expert-boucher aux talents exceptionnels. Un sanglier pour chaque petit groupe de 4 personnes a permis à chacun d'apprendre à dépecer puis à couper dans les règles : dégager épaules, gigots ou filets. Beaucoup de conseils, de démonstrations et de savoir-faire : un incontournable aujourd'hui ! Emballés et mis en chambre froide, le temps de griller et déguster les pièces d'un chevreuil, apprêté par le groupe, le matin même.

L'après-midi, les participants ont pu profiter des précieux conseils dispensés par Jean-Michel et par le chef étoilé du



...à l'assiette.

Cerf à Marlenheim, Joël Philipps (venu accompagné de Pascal Schmitt incontournable expert gibier officiant dans le même restaurant gastronomique) sur la découpe, le choix des différents morceaux et la meilleure façon de les préparer.

Une intervention ponctuée par la dégustation de grillades de gibier savamment accommodées, aux accords et sauces

surprenantes élaborées par les chefs. La journée s'est clôturée par le partage des pièces de gibier où chaque participant s'est vu remettre un colis de quelques kilos. Valoriser sa venaison est l'aboutissement de l'acte de chasse. Un sujet qui intéresse beaucoup d'entre nous. Une formation mise au point récemment par l'association et qui, face au succès de cette première édition, à la très forte demande et au retour positif des premiers participants sera assurément reconduite.

Amis chasseurs, locataires, nous formons les jeunes chasseurs à la sécurité, au respect de l'éthique, à la manipulation et au tir, à l'entretien d'une chasse, aux constructions et à la connaissance faunistique.

Savoir dépecer et préparer le gibier fait maintenant aussi partie de nos enseignements. Si vous en avez la possibilité, donnez-leur une chance de vivre encore plus d'expériences et invitez nos jeunes sur vos affûts, à vos battues et pourquoi pas à partager la vie de votre chasse en tant que jeune partenaire.

Philippe Krauth,
Président

CONTACTS
contact@jeunes-chasseurs.fr
Le responsable Jeunes, Romain Weinum
romain@jeunes-chasseurs.fr
www.jeunes-chasseurs.fr



Le Challenge de Tir des Vosges du Nord

C'est sous un soleil radieux et dans une ambiance conviviale que s'est déroulé samedi 4 Septembre le challenge de tir de l'Association des Chasseurs de Grand Gibier au stand de tir de Dettwiller. Soixante trois participants ont testé leurs compétences autour de cinq épreuves de tir reproduisant des situations de chasse variées, d'épreuves de connaissances théoriques en balistique et de la réglementation, une épreuve de reconnaissances des indices laissés par le gibier, et une épreuve de tir à l'arc. Outre le fait de se retrouver, le but principal de cette journée était de faire prendre conscience à chaque participant de ses limites, de mettre en lumière les points à améliorer par des formations complémentaires pour l'amélioration de ses compétences propres et la sécurité de tous.

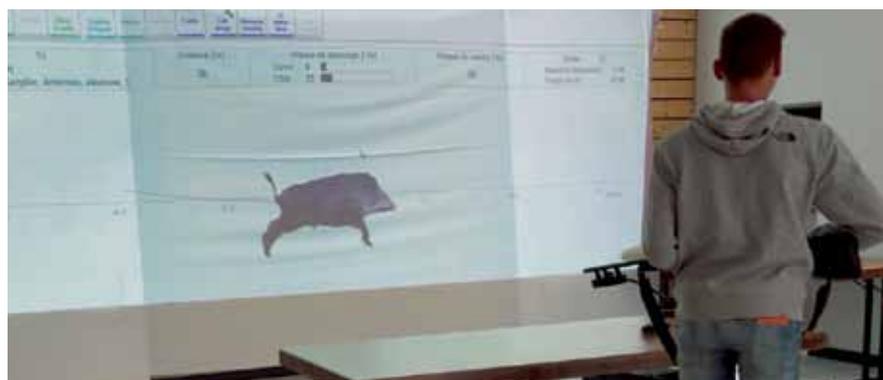
Devant le succès rencontré par cette manifestation l'Association des Chasseurs de Grand Gibier renouvellera l'expérience l'année prochaine.



Lauréat jeune

AVANT LA PÉRIODE DES BATTUES

Un entraînement 2.0 organisé par le GGC de l'Ungersberg



C'est au cœur du G.G.C. de l'Ungersberg et du Haut Koenigsbourg, dans la salle communale de Bassembourg, que M. Florian Ponicke, armurier de la société Terres de chasse à Dieuze, a installé ce samedi 25 septembre, son Cinematir ST-2. Conscients que la sécurité et l'efficacité en battue sont primordiales, les

membres du Comité d'Administration du GGC 6 souhaitaient proposer ce type d'entraînement, complémentaire aux habituelles et incontournables séances de Cyné'tir. Ce simulateur de tir professionnel #1 permet au cours de séances individuelles :

- De s'exercer au tir avec son arme de battue, lisse ou rayée, en conditions réelles (+ de 950 films).

- Sans munition, les capteurs installés sur l'arme, précis au centième près, retracent la trajectoire du canon et indiquent précisément le point du tir et l'impact final.

Cette technologie a permis à chaque participant d'analyser ses tirs, d'identifier ses points d'amélioration et d'apporter, le cas échéant, les mesures correctives dispensées par M. Ponicke. Chacun à son niveau a pu travailler son mouvement en fonction de la vitesse de l'animal, jusqu'à obtenir le tir parfait. 32 chasseurs ou futurs chasseurs ont pris part à cet événement inédit dans le sud du Bas-Rhin. Souvent surpris par l'efficacité de la méthode, rassurés par les progrès qu'ils ont pu constater, ils se sont déclarés prêts à recommencer.

L'expérience a été concluante.

À refaire.



Formation décennale sécurité

La loi chasse du 24 juillet 2019 fait monter d'un cran la préoccupation sécuritaire avec l'obligation pour tout chasseur de suivre une formation spécifique de remise à niveau tous les 10 ans. L'objectif est de former, au niveau national, 100 000 chasseurs minimum par an !

Présentation du dispositif

Sur le contenu pédagogique de la formation en quatre modules, identiques sur toute la France :

1. Bilan national des accidents de chasse,
2. Analyse des accidents avec des vidéos réalisées sur les lieux et retranscrivant les circonstances,

3. Les consignes de sécurité,

4. Les fédérations des chasseurs et la réglementation

Il ne s'agit pas d'un examen mais bien d'une formation axée sur les gestes de sécurité, les comportements à adopter lors d'une rencontre avec un non chasseur, l'adaptation de l'arme au gibier chassé, etc.

Cette formation durera 3h30 et concernera tous les chasseurs. Ils seront obligés de la passer tous les 10 ans. Les formalités de passage seront décidées par le Conseil d'administration.

Quand ?

Les premières séances débuteront à la mi-janvier 2022. ●



Nicolas Ventre,
Directeur Départemental
des Territoires du Bas-Rhin

INSTITUTIONS

Un nouveau DDT dans le Bas-Rhin

nier* en poche, Nicolas Ventre entame sa carrière dans le privé en tant que directeur du CFPPA (centre de formation pour adultes) de Rodez dans l'Aveyron de 2004 à 2008.

Il rejoint ensuite la fonction publique en devenant Chef du Service Environnement à la DDT de l'Allier durant 6 ans. Toujours à la DDT, mais dans le Puy de Dôme, c'est en tant que Chef du Service Économie Agricole qu'il encadre une trentaine d'agents permanents et participe à la définition des orientations des politiques agricoles départementales. Fort de ces différentes expériences, il est nommé Sous-Préfet de Dole dans

le Jura où il représente l'État avant d'occuper la fonction de Sous-Préfet du Nord, de 2019 jusqu'au mois d'août de cette année. ●

Nous lui souhaitons une chaleureuse bienvenue dans le département.

**DUT Génie Biologique (spécialité Aménagement du territoire obtenu à Auch). Ingénieur en Chef des Ponts, des Eaux et des Forêts, spécialisation Économie et Politiques agricoles (ENGREF – École Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts) et Ingénieur Agronome (ENSA - École Nationale Supérieure d'Agronomie de Toulouse)*

Une nouvelle équipe à la tête du GGC du Champ du Feu



Agé de 45 ans, Philippe Wietrich chasse depuis l'âge de 16 ans avec son père Clément sur la commune de Russ. Il est impliqué dans la vie du GGC depuis de nombreuses années en tant que trésorier.

CONTACT: 17b rue des Rochers
67120 Molsheim - Tél 06 82 13 83 02

En raison des différents épisodes de restrictions liés à la pandémie du Covid 19, l'activité du GGC a été particulièrement réduite et s'est limitée pour cette année au renouvellement du comité et à une opération de commande groupée de pierres à sel.

Le président, Jean-Marc Seiler a toutefois déploré que des tensions avec l'ONF au sujet de l'élaboration des plans de chasse aient rendu la concertation avec les chasseurs difficile et conduit une partie du comité à démissionner.

Les difficultés d'écoulement de la venaison, notamment pour le Sanglier, liées à la fermeture des restaurants et à la réduction des activités des grossistes, ont contribué à l'expansion des dégâts commis par l'espèce sur certains secteurs. Après la partie statutaire et après avoir

rendu hommage à Gilbert de Turckheim, disparu en décembre 2020, le président Jean-Marc Seiler remet donc la démission du comité et l'assemblée procède à l'élection de la nouvelle équipe. Sont élus au poste de *président*: Philippe Wietrich, *vice-président*: Christian Grieneisen, *secrétaire*: Laurent Bonnord, *trésorier*: Daniel Scheid, *gestion du site Internet*: Liliane Martin. *Membres du comité*: Christian Roposte, Rodolphe Muller, Pierre Poulizac, Claude Stauffer, Paul Strub, Grégory Towae, Michel Vernevaut.

L'assemblée générale continue sous la présidence de Philippe Wietrich. Il rappelle tout l'intérêt de fédérer les chasseurs à travers le GGC et remercie les anciens président et secrétaire, Jean Marc Seiler et Stephan Helmbacher. « Ils ont énormément œuvré à la défense de

la chasse Alsacienne et contribué à la dynamique de notre GGC durant les 6 dernières années. La phrase de notre ancien président est particulièrement pertinente et porte tout son sens entre des membres d'un GGC « je garderai un excellent souvenir de ces années, et, ce qui à mes yeux est encore plus précieux, je garderai des amis ».

La FDC souhaite une cordiale bienvenue au nouveau comité

L'ARMURERIE DE LA VALLEE

Collection Battue 2021

Deerhunter®

FRANCHI HORIZON ELITE CAMO

PELTOR EEP 100 HUNTER ORANGE

299€

SAVAGE 110 HUNTER BLACK

C/30.06 sprg, canon flûté et fileté. 779€

C/30.06 sprg, busc et talon réglable. 900€

Gilet PROTECTOR dès

19.95€

Gilet fluo DH basic

6.90€

Veste et pantalon RUSKY SILENT

379.95€

Veste EXPLORE et EXPLORE HIVER

239.95€

VOYAGE DE CHASSE EN TURQUIE - 154.95€

Tous rêves d'un voyage de chasse, nous réalisons votre rêve !

Battue aux sangliers / Approche à l'Âtilla - Cerf d'Anatolie ou Bezoar Ibex à l'approche

Merci de contacter : Alex DEMIR au 06.35.27.34.95 ou Frédéric RENARD, à votre service.

OUVERT du Mardi au Vendredi 9h-12h/13h30-19h et le Samedi 9h-12h/13h30-17h.

Saison de battues (15 Octobre au 1er Février) le Samedi dès 7h30

NATURA VALLÉE ~ 67130 SCHIRMECK ~ TÉL.: 09 60 12 08 90

Mail : naturavallee@orange.fr - www.naturavallee.fr

Pour l'organisation de vos chasses,
pensez à vous équiper !

Disponibles à la FDC 67

- Panneau Chasse en cours (grand modèle) **10€**
- Fanions (10 pièces) **1€**
- Carnet «Venaison» petit ou grand gibier **5€**
- Carnet à souches **6,10€**
- Kit de prélèvement « Trichine » **7€**
- Bracelet « Trichine » (vente à marchand) **1€**

Bientôt disponibles*

- Panneau Chasse en cours **1** **15€**
(avec système de plantation)
- Panneau Chasse en cours (petit modèle) **2** **7€**
- Limite de tir (les 50 pièces) **3** **17€**
- Panneau de poste numéroté de 1 à 27 **4** **9€**
(plusieurs couleurs disponibles)
- Bombe de peinture « type forestier » **7€**
(jaune ou rouge fluo)



* N'hésitez pas à nous appeler au 03 88 79 12 77
afin de vérifier la disponibilité de ces derniers articles



La FDC organise pour la première fois un concours photo ouvert à tous les photographes amateurs et chasseurs du département, qui se déroulera du 1^{er} novembre 2021 au 31 janvier 2022. Ce concours s'articule autour de deux thèmes principaux :

• Nature insolite

toutes espèces confondues et présentes sur le département

• Scènes de chasse

chasseur posté, battue, mirador, traque, honneur au gibier, etc.

Le photographe pourra présenter jusqu'à 3 photos; les photos seront mises en ligne sur le site de la FDC et chaque chasseur pourra voter pour sa photo préférée. Pour participer, les auteurs devront télécharger leurs photographies sur <http://fdc67.fr/concours-photo/> à partir du 1^{er} novembre 2021. Le sujet du mail devra être **Concours Photo 2022** et le corps du message comprendra : les nom et prénom du photographe, le thème choisi, un commentaire de 2 lignes max. par photographie, la date et le lieu de la prise de vue. Les fichiers devront être nommés de la façon suivante : CATÉGORIE_NOM DE FAMILLE_NUMÉRO DE LA PHOTO (s'il y en a plusieurs dans la même catégorie). Exemple : SCENEDECHASSE_MARTIN_01

Vote: entre le 1^{er} et le 15 février 2022

Les prix

Le gagnant de la meilleure photo par catégorie sera récompensé par :

1. Sa photo imprimée sur toile et encadrée
2. Sa photo publiée dans Infos'Chasse 67
3. Un bon cadeau d'une heure pour le Cyné'Tir
4. Des livres

Le grand gagnant du concours, toutes catégories confondues, verra sa photo publiée en couverture d'IC 67 (en plus des lots ci-dessus) et un cadeau surprise.

Un règlement du concours et un bulletin de participation, qui devra obligatoirement être complété, seront mis en ligne sur le site de la FDC 67 prochainement.

À vos appareils!

Brève

Au soir du 9 septembre à 21h30 sur ma chasse de Biblisheim, j'ai pu prélever au mirador ce gros sanglier de 145 kg (176 kg entier). Sûrement le plus beau de ma vie. Ce fut un superbe moment d'émotions, de plaisir et de partage.

Je remercie mon partenaire Dorian Kindmann pour son aide.

Alain Clauss





Déclaration (1)

Transmettez vos déclarations de piégeage à la DDT.



Déclaration (2)

Faites remonter à la FDC 67 tous les dégâts commis par toutes les espèces hormis le sanglier. Les déclarations de dégâts de sangliers doivent être faites au FIDS 67 uniquement.

<http://fdc67.fr/declarations-de-degats/>



Plantation de pommiers

Commandez vos pommiers – date limite de retour des bons de commande 20 octobre 2021.

Contact: Nicolas Braconnier au **06 80 74 71 61** ou par email: nicolas.braconnier@fdc67.fr



Battues

Préparez vos battues d'automne et d'hiver: pensez aux panneaux «*Chasse en Cours*», aux kits trichine et aux carnets «*Venaison*». Le tout est disponible à la FDC 67.

Pensez également à récupérer des règlements de battues... une version traduite en allemand sera également disponible.

BIWI IDENTIFICATION DU GIBIER

RUBBER • PLASTIC • SILICONE

BIWI SA
 • Route de la Transjurane 22
 • CH-2855 Glovelier
 • Tél.: +41 (0) 32 427 02 00
 • Fax: +41 (0) 32 427 02 01
 • info@biwi.ch
 • www.biwi.ch

Vivez votre passion en toute tranquillité !

L'Assurance Chasse Allianz
 Un large choix de garanties pour une couverture complète.

Allianz

MULTIRISQUE ASSOCIATION DE CHASSE
 (Association - Groupement Titulaire de Chasse)

- Dommages aux biens de l'Association: Chalet de chasse, dépôts et leur contenu, y compris chambres froides et venaisons.
- Responsabilité Civile Association de chasse (organisateur de battues - rabatteurs - dégâts de gibiers - installation de chasse - menus travaux d'entretien et réparation Vente de venaison)
- Responsabilité Civile Dirigeants d'Association
- Protection Juridique Association
- Accidents corporels

ASSURANCES GREBMAYER

M. Didier GREBMAYER, Agent Général

67160 WISSEMBOURG
 11 Rue de la République
 Tél. 03 88 54 87 54
 Mail: grebmayer.wissembourg@allianz.fr

MULTIRISQUE INDIVIDUELLE CHASSEUR

- Responsabilité Civile Chasse, entraînement aux tirs, conducteur de chien,
- Accidents corporels **Sécurité Chasse**
- Dommages aux chiens
- Dommages aux armes de chasse

Immatriculés à l'Orias sous le n° 07 022 273 (site : www.orias.fr) - Exercent, sous le contrôle de l'ACPR : 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09

220 caractères maximum (espace compris). Délai de dépôt: le 10 du mois précédant la parution par courrier ou mail à : valerie.villard@fdc67.fr

ARMES/OPTIQUES

Extrait de la note de la Fédération Nationale des Chasseurs Depuis le 1^{er} août 2018:

A) Pour un particulier qui veut vendre une arme à un autre particulier. Il doit la faire livrer chez un armurier proche du particulier qui est l'acquéreur. Ce dernier viendra la récupérer afin que l'armurier puisse faire les vérifications du FINIADA (Fichier National des Interdits d'Acquisition et de Détention d'Armes), du permis de chasser et de la validation. Toutefois l'armurier pourra aussi expédier l'arme par voie postale à l'adresse de l'acquéreur, une fois les contrôles réalisés. Cette consultation aura un coût forfaitaire nécessaire en raison du temps passé.

B) Pour un particulier qui veut vendre

son arme à un autre particulier, il peut aussi passer par un courtier (type Naturabuy) qui sera agréé par le Ministère de l'Intérieur et qui sera chargé d'effectuer les contrôles nécessaires y compris la consultation du FINIADA. Dans ce cas, une fois les contrôles effectués et l'autorisation donnée par le courtier, le particulier pourra livrer l'arme à l'acquéreur par voie postale.

- Vends Express 221E cal. 9,3x74R + équipé 1 canon mixte cal. 16 et 7,65 R + lunette Schmitt et B 1/1/4 4x20 Rét. 4 montage crochets. Etat neuf + munitions. Prix : 4 300€. Tél. 06 41 84 47 69
- Vends carabine Drilling Simson Suhl calibres 16/70, 8x57JRS, lunette Zeiss Diatal 6x42, avec de nombreuses balles et cartouches. Bon état. Prix: 1 700€. Tél. 06 86 34 88 47

- Vends carabine Mauser 665 cal. 7x64, lunette Nickel Supra 1,5-6x24. Bon état. Prix: 1 500€. Tél. 06 86 34 88 47
- Vends fusil Verney Carron modèle étendard Cal. 16/70. Très peu utilisé. Visible armurier Meisberger. Prix: 450€ - Tél. 06 08 48 45 19
- Vends carabine Drilling Krieghoff plus pour gaucher cal. 8x57JRS - 5,6x50R, cal 20/76. Lunette Swarovski Habicht 1,5-6x42. Parfait état. Prix : 2 000€ à déb. Tél. 07 82 33 94 67
- Vends Canon calibre 9,3x62 pour carabine Blaser R 93. Etat neuf. Prix: 550€. Tél. 07 69 50 72 89
- Vends cause double emploi mixte Zoli cal 20 - 5.6x50 bon état. Idéal chasse de plaine. Prix : 500€. Tél. 06 86 98 90 23
- Vends carabine Mauser Stutzen cal. 8x64S; Prix : 800€. Tél. 06 85 30 69 18

- Vends fusil Remington modèle 1100, cal. 12, semi-automatique. Ne chasse plus en plaine. Prix : 650€. Tél. 06 86 58 65 32

CHASSE

- Cherche part de chasse région Plaine, Le Hohwald ou environs, pour la prochaine saison. Tél. 06 88 48 95 93

DIVERS

- Vends Fiat Fullback moteur Mitsubishi 2017. BV manuelle. Diesel. 50.000 km. Prix: 18.900 €. Tél. 06 80 37 37 42
- Vends Suzuki Jimny 4 places - 57 000 km. Prix: 15 000 €. Année 2016. 1^{ère} main. CT ok. Tél. 06 36 94 28 01



CHIENS

- Vds 4 chiots Drahthaar non LOF 500€ nés le 06/09/2021 et disponibles le 10/11/21. Élevés en famille, pucés, vermifugés. N° de la mère 250269606560816. Tél. 07 81 21 24 29



**PARMENTIER
IMPRIMEURS**

concepteurs de
votre communication

1 rue Gutenberg 67610 LA WANTZENAU
info@parmentier-imprimeurs.com
www.parmentier-imprimeurs.com

03 88 96 31 69


CONSEIL &
OPTIMISATION


IMPRESSION
OFFSET &
NUMÉRIQUE


LOGISTIQUE
SUR MESURE


STUDIO
CRÉATION
GRAPHIQUE

VOTRE IMPRIMEUR
100%
ECO-RESPONSABLE

**Le conseil
et l'expertise en :**

- + OFFSET
- + ROTO
- + NUMÉRIQUE
- + ÉTIQUETTES ADHÉSIVES
- + STUDIO GRAPHIQUE
- + PACKAGING
- + ROUTAGE ET LOGISTIQUE
- + CO-PACKING ET SERVICES

ÉPHÉMÉRIDE

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

OCTOBRE

1 oct. 06h28 à 20h07
5 oct. 06h34 à 19h59
10 oct. 06h41 à 19h49
15 oct. 06h49 à 19h39
20 oct. 06h56 à 19h30
25 oct. 07h04 à 18h20

● 6 octobre ● 20 octobre

NOVEMBRE

1 nov. 06h15 à 18h09
5 nov. 06h21 à 18h02
10 nov. 06h29 à 17h55
15 nov. 06h37 à 17h49
20 nov. 06h44 à 17h44
25 nov. 06h51 à 17h39

● 4 novembre ● 19 novembre

DÉCEMBRE

1 déc. 06h59 à 17h35
5 déc. 07h04 à 17h34
10 déc. 07h10 à 17h33
15 déc. 07h14 à 17h33
20 déc. 07h17 à 17h35
25 déc. 07h20 à 17h38

● 4 décembre ● 19 décembre

INFOS'CHASSE 67 - OCTOBRE/NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2021

• 22 •

ASSURANCE ACCIDENTS DE LA VIE⁽¹⁾

AU CRÉDIT MUTUEL, VOUS ÊTES VRAIMENT COUVERT AU QUOTIDIEN.

Bricolage, loisirs, sport, tâches domestiques...
Avec assurance accidents de la vie, protégez votre famille
des accidents du quotidien.

Crédit  Mutuel

(1) Voir modalités, garanties et exclusions éventuelles dans la notice d'information disponible auprès de votre Caisse.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 N° Orias : 07 003 758. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurance de ACM IARD SA, entreprise régie par le code des assurances.

HYBRIDE MHEV, HYBRIDE RECHARGEABLE,
HYBRIDE FLEXFUEL



ABOVE & BEYOND

RÉINVENTEZ VOTRE QUOTIDIEN AVEC NOS NOUVELLES TECHNOLOGIES



HYBRIDE
RECHARGEABLE



HYBRIDE
FLEXFUEL



HYBRIDE
MHEV



À PARTIR DE 389 €/MOIS* AVEC APPORT DE 4 900 €, SOUS CONDITION DE REPRISE. LLD 37 MOIS, ENTRETIEN ET GARANTIE INCLUS.

Quel que soit votre mode de vie, il existe une technologie Land Rover faite pour vous. Simplicité de l'hybridation légère MHEV, économies de l'hybride Flexfuel avec le Super Éthanol E85, polyvalence de l'hybride rechargeable... Chacun de nos véhicules est conçu pour répondre à vos besoins spécifiques. Découvrez notre gamme et préparez-vous pour une expérience encore plus personnalisée.

LAND ROVER STRASBOURG

42 rue des Tuileries - 67460 Souffelweyersheim

03 72 83 57 65

www.land-rover-strasbourg.fr

ABOVE & BEYOND : Franchiser de nouveaux horizons.

* Exemple pour un Discovery Sport P200 Flexfuel BVA AWD au tarif constructeur du 26/08/2020 en location longue durée sur 37 mois et 30 000 km maximum, soit 37 loyers mensuels de **389 € TTC** après un apport de **4 900 € TTC** sous condition de reprise. Offre non cumulable, réservée aux particuliers valable jusqu'au 31/03/2021 dans le réseau Land Rover participant. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par LEASYS France, SAS - 6 rue Nicolas Copernic ZA Trappes-Elancourt 78190 Trappes - 413 360 181 RCS Versailles. Courtier en assurances n°ORIAS : 08045147. La prestation d'assistance garantie est mise en œuvre par Europ Assistance, entreprise régie par le code des assurances.

Modèles présentés : Discovery Sport P200 Flexfuel avec options à **485 €/mois** après un apport de **4 900 €** sous condition de reprise.

Range Rover Evoque P200 Flexfuel avec options à **535 €/mois** après un apport de **4 900 €** sous condition de reprise.

Consommation de carburant en cycle mixte l/100 km (WLTP) : 1,4 à 10 - Émissions de CO₂ en cycle mixte g/km (WLTP) : 44 à 225. En cours d'homologation. Les chiffres fournis correspondent à des estimations du fabricant et seront mis à jour avec les chiffres officiels des tests de l'UE dès qu'ils seront disponibles. RCS Strasbourg: TI 678 502 733